

COLLEGE DRUIDIQUE TRADITIONNEL

Le Collège Druidique Traditionnel se réclame de la Filiation morale de John Toland qui réveilla officiellement le Druidisme en 1717 mais plus précisément de celle de Iolo Morganwg qui réactiva la Gorsedd en 1792.

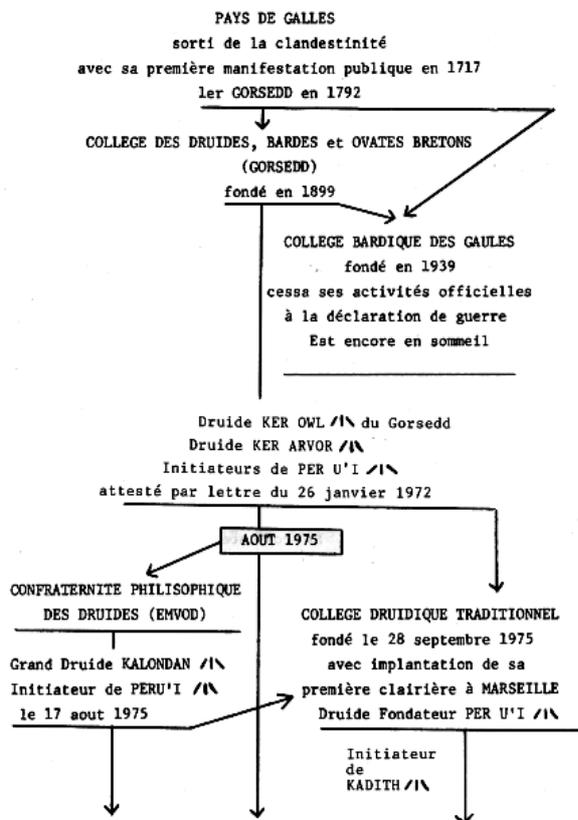
Nous appartenons à la Lignée de Iolo Morganwg grâce à la reconnaissance et la transmission de deux Collèges bretons : la Gorsedd et la Confraternité Philosophique des Druides.

Le Collège Druidique Traditionnel a été créé à Marseille en 1975. Il a mis en place avec la mise en place de sa première clairière le 28 septembre 1975. La cérémonie a eu lieu en forêt aux environs de Rognes, dans les Bouches-du-Rhône. Elle a été conduite par le Druides Per U'I /I/, assisté de l'Ovate Kadith /I/ et du Barde Gwennevar /I/.

Le Druides Gwend'Hlan /I/, de la Confraternité Philosophique des Druides était présent et représentait cette confraternité. Il y avait une délégation de Templiers en tenue et une assistance de Rosicruciens.

L'état de pays ayant été constaté, ainsi que l'exige la coutume, sept impétrants ont été admis dans la clairière en qualité de Marcassins. Ils ont été revêtus de la saie verte des élèves Ovate. L' Ovate Kadith /I/ a été intronisé Druides et revêtu de la saie blanche des Druides. La clairière ainsi constituée a été remise au Druides Kadith /I/. Elle sera autonome au sein du Collège.

Le Druides Per U'I /I/ a ensuite célébré la Fête du Chêne (Équinoxe d'Automne) avec la participation de tous les membres de la clairière. La couronne de Chêne a été attribué au Druides Kalondan /I/, Grand Druides de la Confraternité Philosophique des Druides. Elle a été reçue en son nom par le Druides Gwend'Hlan /I/, qui a accepté de la lui transmettre.



Les justifications de la qualité des dignitaires susnommés sont les suivantes :

Le Druides PER U'I /I/, premier Grand Druides du Collège, a été élevé au Druidicat par les Druides Ker Arvor /I/ et Ker Owl /I/ de la Gorsedd de Bretagne en 1972, ainsi qu'il est mentionné dans la lettre en date du 26 janvier 1972 dont l'original est annexé au procès-verbal d'ouverture du 28 septembre 1975.

Il a, en outre, reçu l'initiation bretonne des mains du Grand Druides de la Confraternité Philosophique des Druides : le Druides Coarer Kalondan /I/, ainsi que cela est relaté dans les coupures de journaux annexées également au procès-verbal du 28 septembre 1975. Cette cérémonie a eu lieu le 17 août 1975 sur la colline Mane Gwen près de Guénin dans le Morbihan. Elle a été filmée par la télévision Française et projetée le lendemain sur FR3.

Le Druides Kadith /I/ a été reçu marcassin Ovate le 5 janvier 1971, Ovate le 3 juillet 1971, Druides le 28 Septembre 1975, comme constaté ci-dessus.

Le Barde Gwennevar /I/ a été reçu marcassin Barde le 20 juin 1971 et barde le 7 janvier 1973.

Ces dignités ont été conférées par le Druides PER U'I /I/.

Les trois dignitaires sus-nommés sont les fondateurs du Collège Druidique Traditionnel. Ils en déposeront les statuts quand le moment sera venu.

Le Collège Druidique Traditionnel a pour vocation de propager de toutes les façons et par tous les moyens, les principes, pratiques, enseignements et idéaux du Druidisme Traditionnel tels qu'ils furent établis jadis ; et de perpétuer les rites et cérémonies initiatiques.

Le Collège est constitué par plusieurs groupes de membres actifs et réguliers. Pour être membre il faut être majeur. Il est représenté aussi bien à Ajaccio qu'à Toulouse.

Chaque membre d'une Clairière suit le cursus suivant :

- Il commence à participer à la vie du groupe en qualité de Marcassin.
- Quand il est jugé apte à poursuivre plus avant son travail, il se voit conférer, suivant sa sensibilité, le grade de Barde ou d'Ovate. Un Barde se dirige vers des études tant intellectuelles que poétiques, tandis qu'un Ovate se tourne plutôt vers les arts de la Nature (herboristerie, tellurisme,...) et la divination. Pour simplifier à l'extrême, un Barde a une perception du monde plus intellectuelle alors que celle de l'Ovate est plus intuitive.
- Après plusieurs années de travail, Bardes et Ovates peuvent être intronisés Druides. Mais pour atteindre ce stade, un Barde devra, une fois en pleine possession de son art, apprendre celui de l'Ovate, et réciproquement.

Les Clairières sont des organismes subordonnés du Collège. Mais la subordination s'entend celtiquement, c'est-à-dire sans la rigidité contraignante chère aux romains. Les Clairières sont composées de Trois Dignitaires au moins (Bardes, Ovates ou Druides) entourés de Marcassins. Elles sont autonomes et fédérées au sein du Collège.

Les membres de chaque clairière se réunissent une ou deux fois par mois en réunion de travail soit pour étudier des textes (le Chant des Séries ou les Triades Galloises,...) , la symbolique (la croix celtique,...) , soit pour entendre une communication de l'un de ses membres sur un sujet concernant la mythologie, le cycle Arthurien ou ses expériences personnelles.

L'expérience nous a démontrée que pour tirer le maximum de ces réunions le nombre de participants doit être limité. Une réunion à plus de dix personnes ne peut permettre une participation active de tous. Il est dans ce cas très très vivement conseillé de créer plusieurs groupes. Une même clairière peut avoir autant de groupes de travail que nécessaire. Tous les membres se retrouvant pour les cérémonies.

En dehors de ces réunions de travail, Les Clairières célèbrent les huit grandes Fêtes Traditionnelles. Elles célèbrent également les cérémonies familiales : Attribution de nom, rites de puberté, mariage, funérailles, exorcismes.

Et, bien entendu, procèdent aux initiations :

- Réception de Marcassins,
- Investiture de Bardes ou d'Ovates,
- Élévation au Druidat.

Toutes ces cérémonies sont publiques, même les initiations.